



# STATISTIQUES

## **LES HOMICIDES FAMILIAUX EN 2014** FAITS SAILLANTS

---

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

## Pour nous joindre

### **Direction de la prévention et de l'organisation policière**

Ministère de la Sécurité publique  
Tour du Saint-Laurent, 9<sup>e</sup> étage  
2525, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 2L2

[infocom@msp.gouv.qc.ca](mailto:infocom@msp.gouv.qc.ca)

Téléphone : 418 646-6777, poste 60127

Télécopieur : 418 646-3564

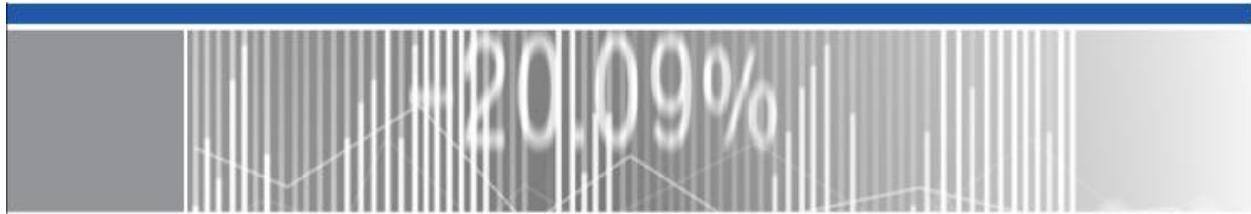
Le contenu de cette publication a été rédigé par la Direction de la prévention et de l'organisation policière du ministère de la Sécurité publique.

Coordination:	Linda Veillette
Analyse:	Sophie Lalande
Traitement des données:	Tho Thanh Ly

Dépôt légal – 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISBN 978-2-550-75248-6 (PDF)  
© Gouvernement du Québec, 2016

Tous les droits réservés pour tous pays. La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec



## FAITS SAILLANTS

**19** En 2014, les corps de police ont enregistré 19 homicides familiaux au Québec, soit une diminution de 9,5 % par rapport à 2013 (21), alors que l'ensemble des homicides a connu une forte baisse de 39,7 %.

**44** De 2005 à 2014, 44 enfants (16,4 %) âgés de moins de 12 ans ont été tués par un membre de la famille, faisant d'eux les principales victimes d'homicides familiaux.

**90,9** Les hommes représentent 90,9 % (10) des auteurs présumés qui ont porté atteinte à la vie d'un membre de leur famille.

**36,4** En 2014, la moyenne d'âge des auteurs présumés se situe à 36,4 ans.

**43,5** Près de 3 victimes d'homicides familiaux sur 7 (43,5 %) sont décédées sous la lame d'un couteau ou d'un objet tranchant ou pointu et 18,2 % des victimes ont été tuées par leur auteur présumé à l'aide d'une arme à feu en 2014.

**159** Au cours des 10 dernières années, 159 homicides familiaux ont été classés. Soulignons également que 37 dossiers ont été fermés à la suite du suicide de l'auteur présumé et que 3 l'ont été à la suite du décès du suspect.

## TABLE DES MATIÈRES

MÉTHODOLOGIE.....	3
ÉVOLUTION .....	5
ANALYSE RÉGIONALE.....	7
PORTRAIT DES VICTIMES.....	9
PROFIL DES AUTEURS PRÉSUMÉS .....	11
PORTRAIT DE L'ÉVÉNEMENT.....	13
ANNEXES - TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES.....	15
RÉFÉRENCES.....	17

# MÉTHODOLOGIE

## Données recueillies

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) recueille des données liées aux homicides familiaux à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2.2). Chaque corps de police participant au programme contribue donc à enrichir cette banque de données. Selon les règles du Programme DUC 2.2, sauf exception, une infraction commise contre la personne est enregistrée pour chaque victime lors d'un événement criminel. Le nombre d'infractions est donc égal au nombre de victimes. Ainsi, si une même victime subit plus d'une infraction lors du même événement, seule l'infraction la plus grave est prise en compte.

L'extraction des données de la criminalité de 2014 a été réalisée avant le 1<sup>er</sup> avril 2015 afin de permettre aux corps de police de compléter leurs enregistrements. À ce moment, les données compilées de l'année 2013 sont actualisées et deviennent définitives.

## Analyse des statistiques policières

Cette collection d'informations sur les événements criminels, par l'entremise du Programme DUC-2.2, rassemble des précisions sur les caractéristiques des victimes et des auteurs présumés, sur la nature des liens, sur le lieu où est survenu l'événement, sur le type d'arme utilisée, sur la gravité des blessures, etc. Ces données sont ensuite analysées afin de dresser un portrait statistique général des homicides familiaux au Québec.

Pour analyser les données sur les homicides familiaux à partir du Programme DUC 2.2, le MSP considère les infractions suivantes :

Article du Code criminel	Infraction	Description
231(2)	Meurtre au premier degré	Meurtre où l'auteur présumé a prémédité son acte ou tenu des propos délibérés en vue d'attenter à la vie d'une personne.
231(7)	Meurtre au deuxième degré	Meurtre commis sans préméditation.
232(1)	Homicide involontaire coupable	Homicide commis dans un accès de colère causé par une provocation soudaine.

Source : Code criminel du Canada, 2014.

## Définition du cadre familial

Une attention particulière doit être portée à la nature de la relation entre l'auteur présumé et la victime pour définir le cadre familial. À cet effet, les conjoints, les ex-conjoints, les amis intimes, les ex-amis intimes, les enfants, les parents, les membres de la famille immédiate (fratrie) et les parents éloignés (autres membres de la famille qui possèdent un lien de sang avec la victime) sont considérés dans l'analyse des homicides familiaux. Compte tenu du faible nombre d'homicides familiaux commis par les beaux-pères ou belles-mères et les beaux-frères ou belles-sœurs au cours des 10 dernières années, nous préférons les exclure de notre étude afin d'axer notre analyse sur des données plus probantes.

## Les taux d'infractions

L'analyse des taux d'infractions par 100 000 habitants permet de comparer la fréquence des infractions, que ce soit entre des années, des territoires ou des groupes de la population (sexe ou âge). Le taux d'infractions est calculé de la façon suivante :

$$\text{Taux d'infractions} = \frac{\text{Nombre d'infractions}}{\text{Population visée}} \times 100\,000$$

Pour les calculs (somme, taux, variation, etc.), nous utilisons la valeur réelle qui peut s'étendre jusqu'à 15 chiffres après la virgule non pas la valeur affichée dans les tableaux et les graphiques qui est limitée à un chiffre après la virgule. Calculer à partir de la valeur réelle assure l'exactitude optimale des résultats, et ce, particulièrement avec des nombres avec décimales.

# ÉVOLUTION

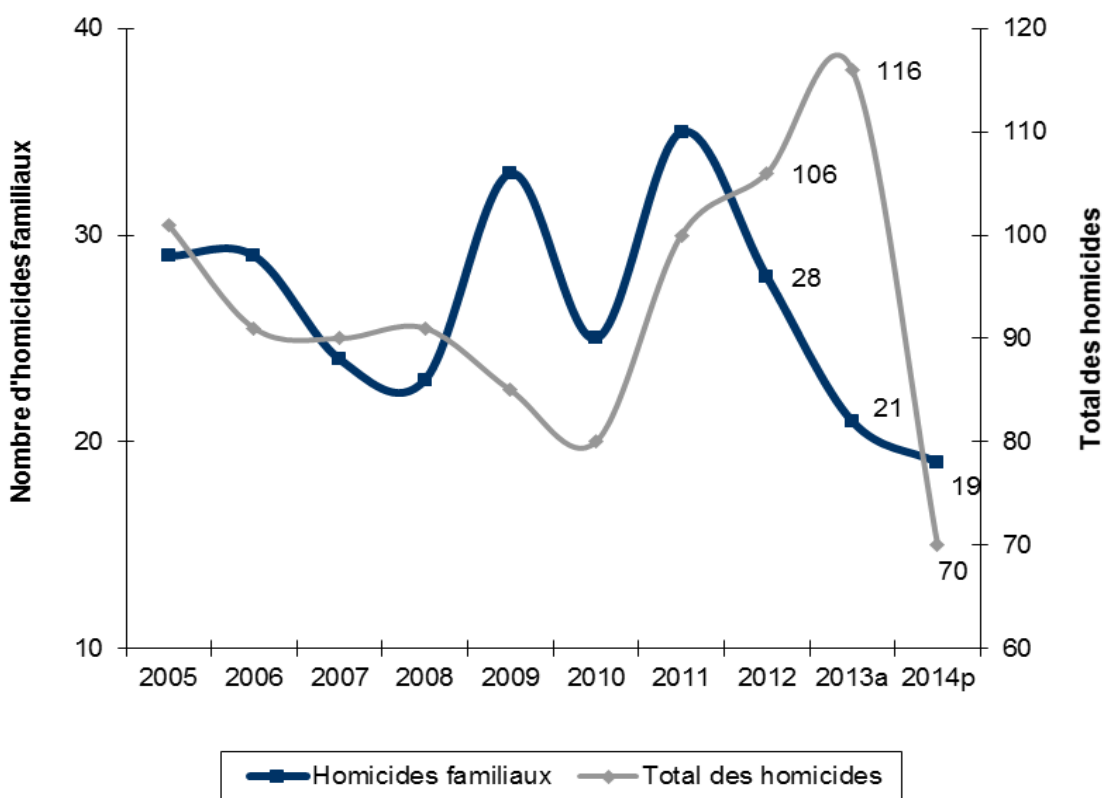
## Baisse de 9,5 % des homicides familiaux

En 2014, les corps de police ont compilé 19 homicides familiaux (graphique 1), dont 13 concernant des meurtres au premier degré, soit des assassinats prémédités par l'auteur présumé (graphique 2). Les homicides familiaux représentent 27,1 % de l'ensemble des meurtres (70) commis au Québec durant la dernière année (graphique 1).

Par rapport à 2013, on assiste à une diminution de 9,5 % de ce type d'homicides au sein de la famille (graphique 1). Bien que cette baisse soit légère, on note un recul des homicides familiaux depuis 2011. À ce sujet, le nombre d'homicides dans les familles est passé de 35 à 19, soit une remarquable réduction de 45,7 %. Cet amenuisement fait écho à la décroissance du nombre de l'ensemble des homicides commis au Québec en 2014 (39,7 %).

### Graphique 1

#### Évolution du nombre d'homicides familiaux et du total des homicides, Québec, 2005 à 2014



a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

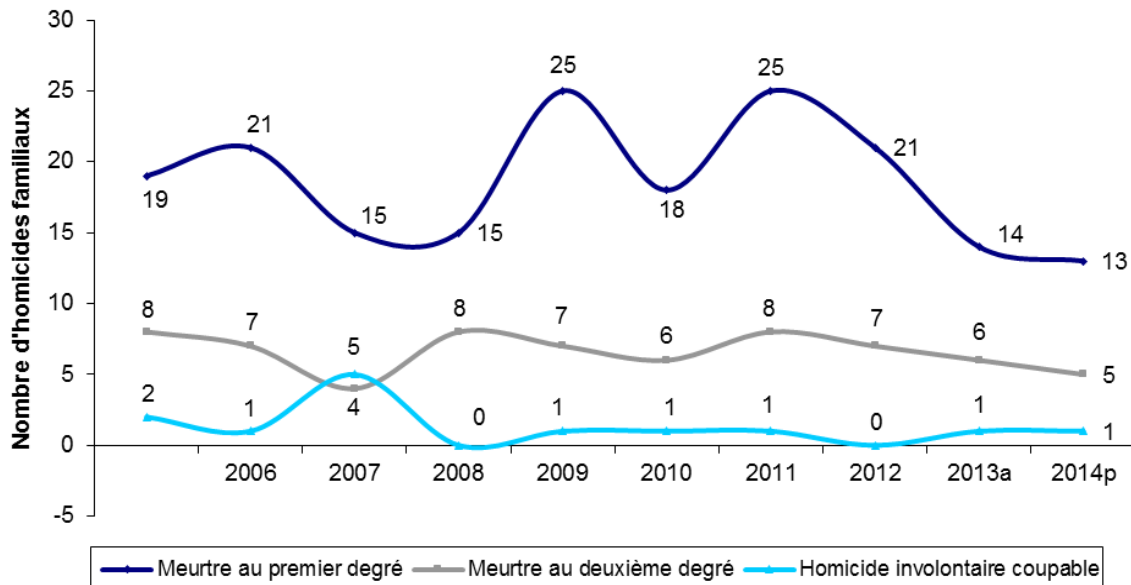
## Fluctuation des meurtres au premier degré

Dans le graphique 2, on constate que les meurtres au deuxième degré et les homicides involontaires coupables affichent une certaine stabilité dans le temps. À l'inverse, une forte variation des meurtres au premier degré est observée, ce qui a pour effet de faire fluctuer le nombre total d'homicides familiaux au cours des 10 dernières années. Il est à noter que les meurtres au premier degré sont le type d'homicides le plus fréquemment commis (70,3 % de 2005 à 2014).

Les meurtres au premier degré, qui sont des atteintes à la vie planifiées par l'auteur présumé, sont plus fréquemment commis par un ancien partenaire amoureux (57,1 %) que par un partenaire actuel (42,9 %) lorsque commis dans un contexte conjugal. À ce propos, Dubé et Drouin (2011) déclarent que, lorsqu'un individu prend conscience de l'irréversibilité de sa rupture amoureuse, il peut traverser une période d'incubation (Boisvert 1996) au cours de laquelle une planification du meurtre de son partenaire intime est ruminée pour ensuite se cristalliser et se conclure en passage à l'acte.

### Graphique 2

#### Évolution des types d'homicides familiaux, Québec, 2005 à 2014



a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

# ANALYSE RÉGIONALE

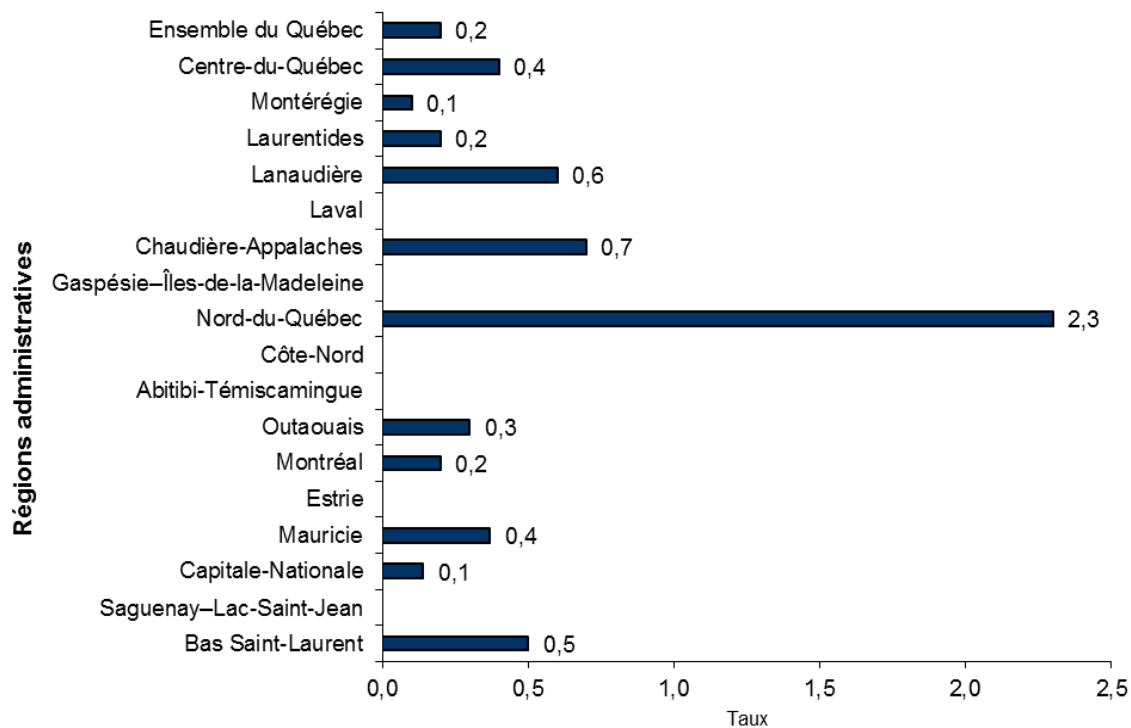
## Les régions où prédominent les homicides familiaux

Le graphique 3 révèle que les taux d'homicides familiaux les plus élevés en 2014 se situent dans les régions du Nord-du-Québec (2,3), de la Chaudière-Appalaches (0,7), de Lanaudière (0,6) et du Bas-Saint-Laurent (0,5).

Bien que la région métropolitaine ait affiché le nombre le plus important d'homicides familiaux durant les 10 dernières années (75) (tableau 1), elle se classe au neuvième rang avec un taux d'homicides de 0,2 par rapport aux régions les plus touchées en 2014 (graphique 3). Comparativement à 2013, une baisse considérable de 60,0 % des homicides familiaux est remarquée dans la région de Montréal (tableau 1).

Graphique 3

Taux d'homicides familiaux selon les régions administratives, Québec, 2014<sup>P</sup>



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 1

## Nombre d'homicides familiaux selon les régions, Québec, 2005 à 2014

Régions administratives	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013a	2014p	Total
Bas-Saint-Laurent	1	0	1	1	1	0	2	2	1	1	10
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0	0	1	0	5	0	0	1	0	0	7
Capitale-Nationale	2	3	0	2	0	1	0	0	2	1	11
Mauricie	1	0	4	0	1	2	1	0	0	1	10
Estrie	0	1	0	0	1	1	1	3	0	0	7
Montréal	12	11	4	5	9	6	6	8	10	4	75
Outaouais	3	4	0	2	1	0	3	5	3	1	22
Abitibi-Témiscamingue	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	3
Côte-Nord	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3
Nord-du-Québec	2	3	2	4	2	3	2	1	0	1	20
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Chaudière-Appalaches	1	1	1	0	0	0	5	0	0	3	11
Laval	2	1	2	0	3	2	0	0	0	0	10
Lanaudière	1	0	1	1	2	1	3	0	1	3	13
Laurentides	1	2	0	3	3	1	2	1	1	1	15
Montérégie	3	2	5	4	2	5	7	3	2	2	35
Centre-du-Québec	0	1	1	0	0	3	3	6	1	1	16
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>31</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>269</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

# PORTRAIT DES VICTIMES

## Plus des trois quarts des victimes d'homicides familiaux sont de sexe féminin

Au Québec, les hommes représentent 70 % des victimes de l'ensemble des homicides perpétrés en 2014. Pour ce qui est des homicides familiaux, une tendance inverse est observée puisque les femmes en sont les principales victimes. Elles représentent 78,9 % des victimes, alors que les hommes en constituent 21,1 %.

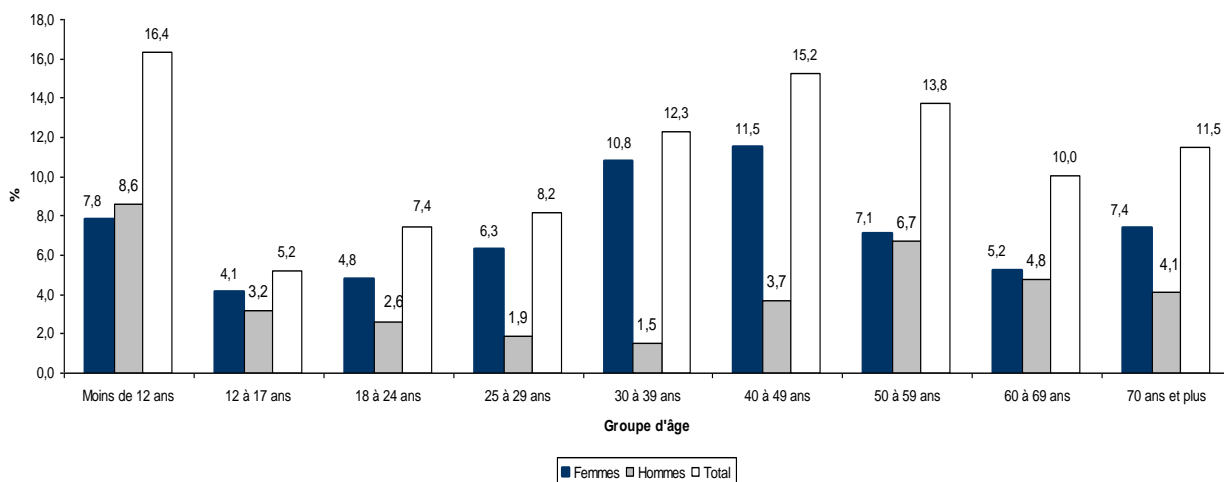
Pour ce qui est des 30 % de femmes assassinées en 2014, 90% d'entre elles l'ont été dans un contexte familial. Ce fait rejoint le constat de Millaud et coll. (2008) stipulant que de 50 à 70 % des agresseurs sont des membres de l'entourage familial.

## Les enfants de moins de 12 ans sont les principales victimes d'homicides familiaux

Durant la dernière décennie, 44 enfants de moins de 12 ans (16,4 %) ont été assassinés par un membre de leur famille, faisant d'eux les principales victimes des homicides familiaux. À partir de 12 ans, le nombre de victimes tend à augmenter avec l'avancement en âge jusqu'à 49 ans (graphique 4). Par la suite, il diminue.

### Graphique 4

#### Compilation des homicides familiaux selon l'âge de la victime, Québec, 2005 à 2014<sup>a</sup>



a : données actualisées

p : données provisoires

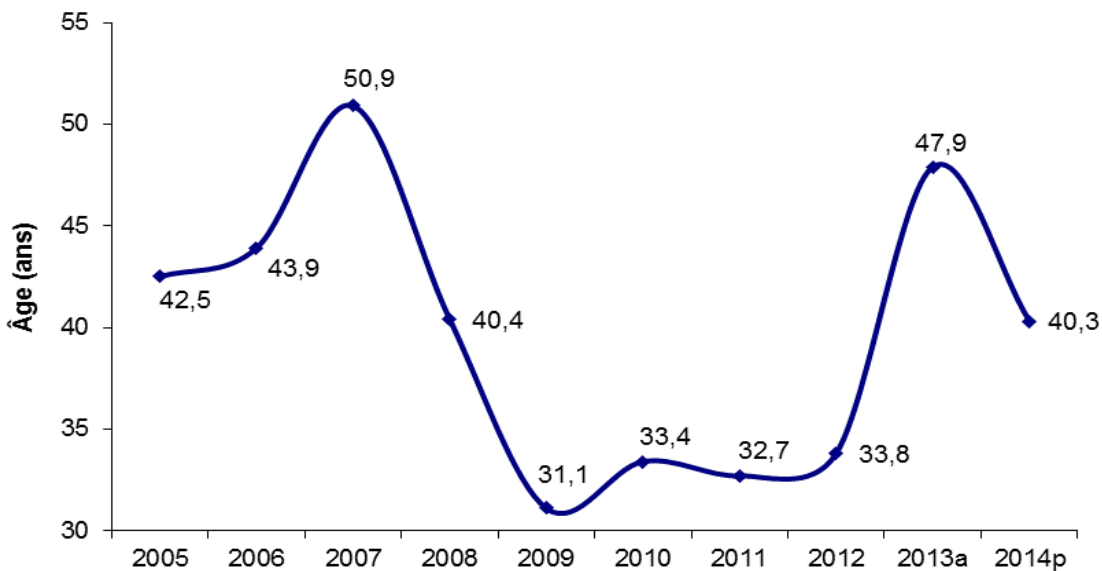
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Parmi les groupes d'âge les plus touchés selon le sexe, on observe que les femmes du groupe d'âge des 40 à 49 ans (11,5 %) sont les plus nombreuses à être tuées par un membre de leur famille. Quant aux hommes, les probabilités d'être assassinés par un membre de leur famille sont plus élevées chez les garçons de moins de 12 ans (8,6 %).

**Selon les données recueillies des 10 dernières années, les garçons (55,6 %) sont plus fréquemment les victimes d'un homicide familial par un parent que les filles (44,4 %).**

L'âge moyen des victimes d'homicides familiaux entre 2005 à 2014 se situe à 39,7 ans. Toutefois, on observe une baisse de la moyenne d'âge des victimes entre 2009 et 2012 (graphique 5) en raison du nombre plus élevé d'infanticides<sup>1</sup> (41) perpétrés durant ces années (tableau A-3 en annexe).

**Graphique 5**  
**Évolution de l'âge moyen des victimes d'homicides familiaux, Québec, 2005 à 2014**



a : Données actualisées  
 p : Données provisoires  
 Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

1. Meurtre d'un enfant par son père ou sa mère.

# PROFIL DES AUTEURS PRÉSUMÉS

## Les hommes représentent 90,9 % des auteurs présumés d'homicides familiaux

Bien que les hommes représentent 70 % des auteurs présumés de l'ensemble des homicides, ils constituent une forte majorité de 90,9 % des auteurs présumés d'homicides familiaux au Québec. Quant aux femmes, elles composent 30 % des auteurs présumés de l'ensemble des homicides, mais ne représentent que 9,1 % des auteurs présumés d'homicides familiaux. Il semble donc que l'homme prédomine au niveau du passage à l'acte, et ce, de surcroît en contexte conjugal (48,5 %) (tableau 2).

En effet, durant la dernière décennie, près de 9 hommes sur 10 ont été les auteurs présumés d'homicides conjugaux (meurtre du conjoint ou de la conjointe, de l'ex-conjoint ou de l'ex-conjointe, de l'ami ou de l'amie intime ou de l'ex-ami ou de l'ex-amie intime) et de parricide (meurtre du père par son enfant) ou de matricide (meurtre de la mère par son enfant) (tableau 2). En ce qui a trait aux femmes, bien qu'elles soient peu nombreuses à commettre des homicides familiaux (25 femmes auteures présumées entre 2005 et 2014), on observe qu'elles commettent davantage de filicides, c'est-à-dire de meurtres de leurs enfants, (44,8 %) plutôt que tout autre type d'homicides familiaux (tableau A-3 en annexe).

**Tableau 2**

**Compilation du nombre d'homicides familiaux selon le type d'homicides commis et le sexe de l'auteur présumé, Québec, 2005 à 2014<sup>p</sup>**

Types d'homicides familiaux	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Homicides conjugaux	48,5	5	<b>53,5</b>
Infanticides	6,5	6,5	<b>13</b>
Parricides	15	1	<b>16</b>
Autres	15,5	2	<b>17,5</b>
Total	85,5	14,5	100

p : Données provisoires

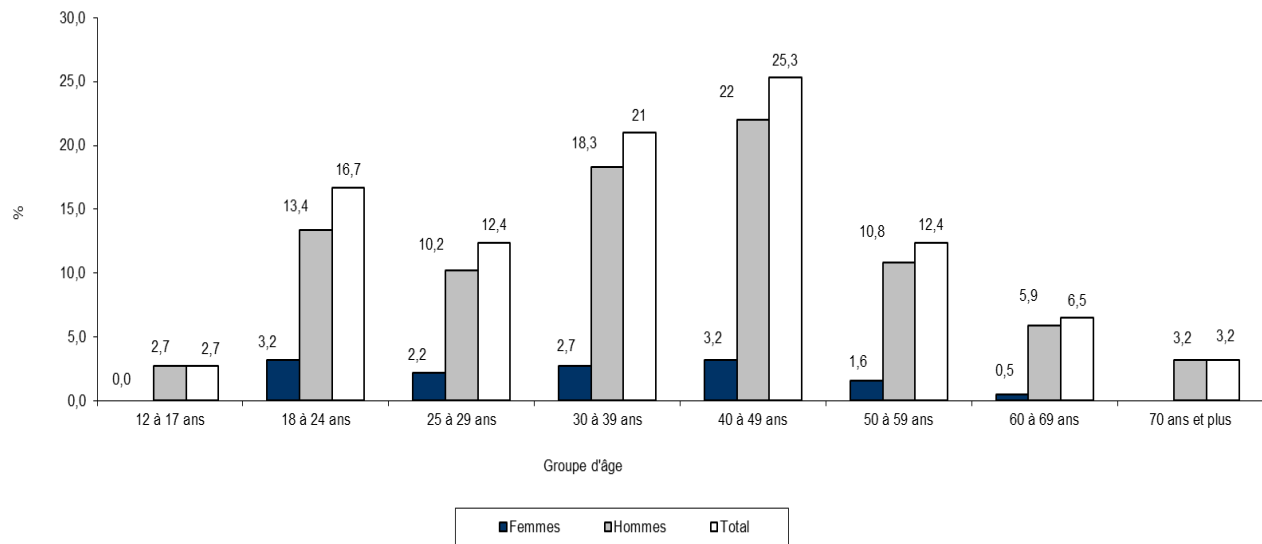
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## Le quart des auteurs présumés sont âgés de 40 à 49 ans

Selon les données policières compilées entre 2005 et 2014, la classe d'âge regroupant le plus grand nombre d'auteurs présumés est celle des 40 et 49 ans (25,3 %). C'est aussi dans ce groupe d'âge et dans celui des jeunes de 18 à 24 ans que figurent le plus grand nombre de femmes (3,2 %) (graphique 6). Au second rang, on repère celui des 30 à 39 ans (21,0 %).

### Graphique 6

#### Compilation des homicides familiaux selon l'âge et le sexe de l'auteur présumé, Québec, 2005 à 2014<sup>P</sup>



a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

# PORTRAIT DE L'ÉVÉNEMENT

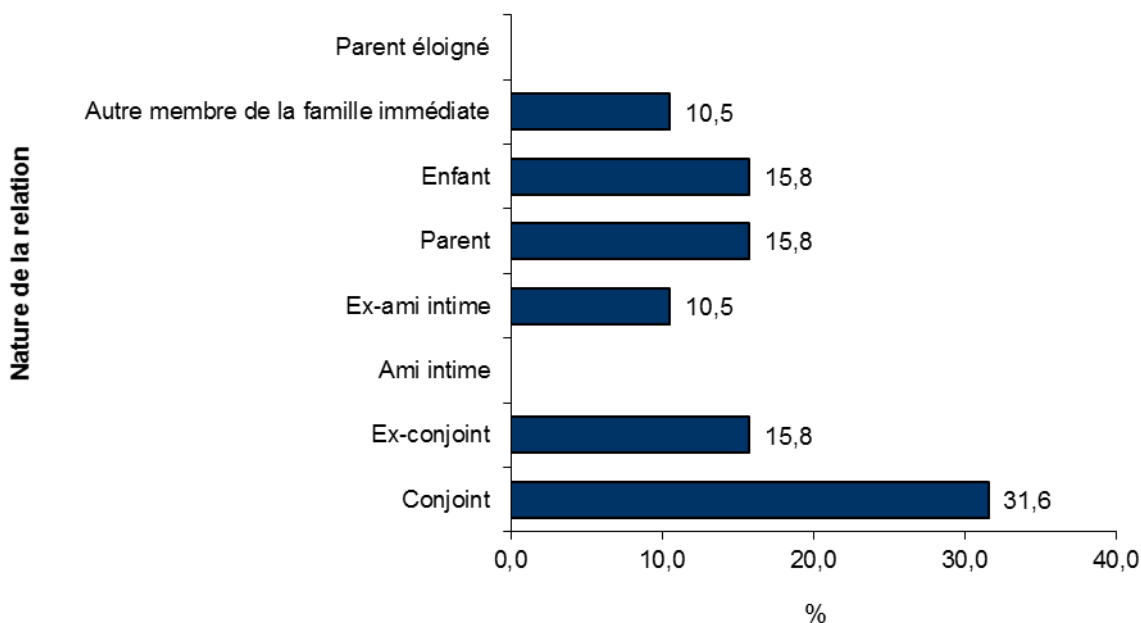
## Près du tiers des victimes sont assassinées par leur conjoint

En 2014, 6 victimes d'homicides familiaux (31,6 %) ont été tuées par leur conjoint, tandis que 3 (15,8 %) ont été victimes de leur ex-conjoint. Également, on relève que 3 enfants (15,8 %) ont été assassinés par leur parent alors que 3 parents (15,8 %) l'ont été par leur enfant (graphique 7).

Boisvert (1996) déclare que la majorité des résultats des recherches portant sur les homicides conjugaux indiquent que le risque d'être tué par un partenaire intime dans son milieu de vie est beaucoup plus élevé que celui d'être tué par un étranger. Selon ces mêmes études, la domination masculine ainsi que le désir de possession sexuelle exclusive peuvent conduire le partenaire intime à commettre l'acte fatal.

### Graphique 7

#### Compilation des homicides familiaux selon la nature de la relation de la victime avec l'auteur présumé, Québec, 2005 à 2014<sup>p</sup>



p : Données provisoires

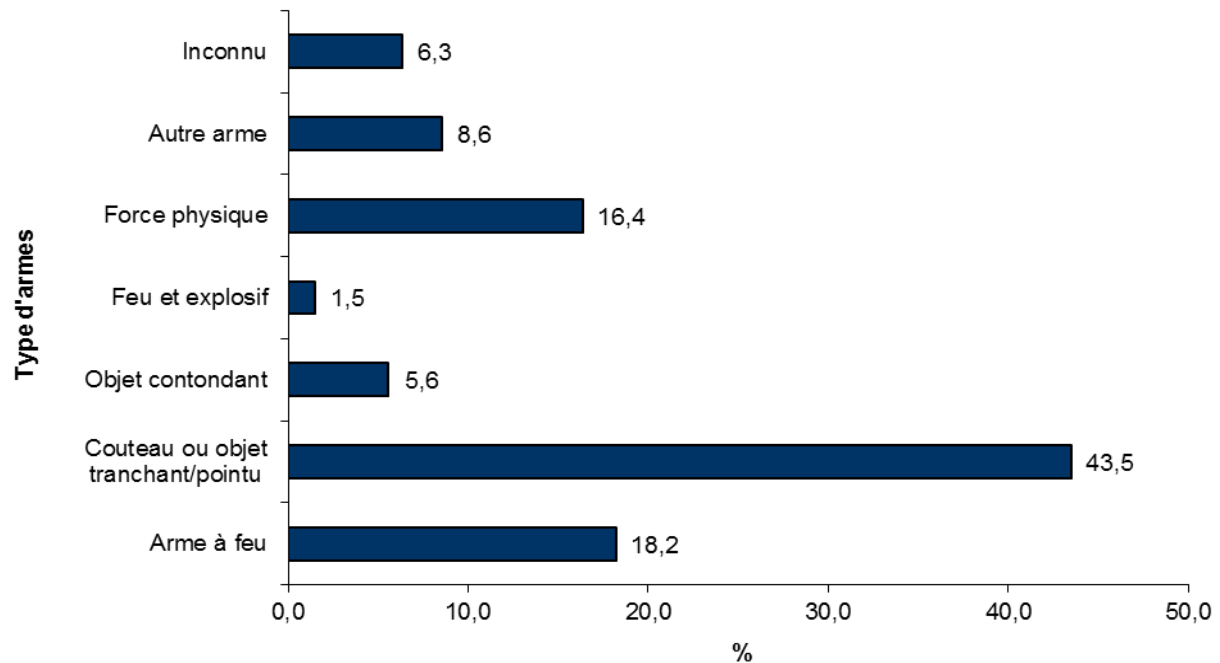
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

### Le couteau ou un objet tranchant ou pointu est l'arme la plus utilisée

Les armes employées lors du passage à l'acte sont variées. Le couteau ou un objet tranchant ou pointu (43,5 %) est le type d'armes le plus fréquemment utilisé pour infliger la mort, et ce, que le meurtre soit prémédité ou non (meurtre au premier et deuxième degré). Au second rang arrive l'emploi de la force physique (16,4 %), suivi par les armes à feu (18,2 %) au troisième rang.

#### Graphique 8

##### Compilation des homicides familiaux selon le type d'armes utilisées, Québec, 2005 à 2014<sup>p</sup>



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

### Les dossiers de 37 victimes se sont soldés par le suicide de l'auteur présumé

Au cours des 10 dernières années, 159 homicides familiaux ont été classés. Soulignons également que les dossiers de 37 victimes ont été fermés à la suite du suicide de l'auteur présumé et 3 à la suite du décès du suspect.

## ANNEXES - TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

**TABLEAU A-1**

**Nombre de victimes d'homicides familiaux selon le sexe et l'âge, Québec, 2005 à 2014**

	Groupe d'âge	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 <sup>a</sup>	2014 <sup>p</sup>	Total
<b>Femmes</b>	Moins de 12 ans	2	1	0	1	3	0	4	9	0	1	21
	12 à 17 ans	0	1	0	1	3	1	1	0	1	3	11
	18 à 24 ans	1	2	0	1	1	2	2	3	1	0	13
	25 à 29 ans	1	2	1	2	1	2	4	2	2	0	17
	30 à 39 ans	3	5	2	2	5	2	1	2	3	4	29
	40 à 49 ans	6	2	5	1	3	3	1	3	3	4	31
	50 à 59 ans	2	1	4	2	1	1	4	2	1	1	19
	60 à 69 ans	1	0	0	2	3	2	1	2	2	1	14
	70 ans et plus	3	3	4	2	1	1	2	2	1	1	20
	<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>175</b>
<b>Hommes</b>	Moins de 12 ans	0	0	1	3	6	5	6	1	0	1	23
	12 à 17 ans	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	3
	18 à 24 ans	3	1	1	0	2	0	0	0	0	0	7
	25 à 29 ans	1	1	0	0	0	3	0	0	0	0	5
	30 à 39 ans	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	4
	40 à 49 ans	1	3	0	2	1	0	3	0	0	0	10
	50 à 59 ans	2	3	2	2	3	0	2	1	1	2	18
	60 à 69 ans	0	2	2	1	0	2	1	2	3	0	13
	70 ans et plus	2	1	2	1	0	0	1	1	2	1	11
	<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>94</b>
<b>Total</b>	Moins de 12 ans	2	1	1	4	9	5	10	10	0	2	44
	12 à 17 ans	0	1	0	1	3	1	2	1	2	3	14
	18 à 24 ans	4	3	1	1	3	2	2	3	1	0	20
	25 à 29 ans	2	3	1	2	1	5	4	2	2	0	22
	30 à 39 ans	4	6	2	2	5	3	2	2	3	4	33
	40 à 49 ans	7	5	5	3	4	3	4	3	3	4	41
	50 à 59 ans	4	4	6	4	4	1	6	3	2	3	37
	60 à 69 ans	1	2	2	3	3	4	2	4	5	1	27
	70 ans et plus	5	4	6	3	1	1	3	3	3	2	31
	<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>31</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>269</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

TABLEAU A-2

Nombre d'auteurs présumés d'homicides familiaux selon le sexe et l'âge, Québec, 2005 à 2014

	Groupe d'âge	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 <sup>a</sup>	2014 <sup>p</sup>	Total	
Femmes	12 à 17 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	18 à 24 ans	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	6	
	25 à 29 ans	0	0	0	1	0	0	2	1	0	0	4	
	30 à 39 ans	2	0	0	1	1	0	1	0	0	0	5	
	40 à 49 ans	0	2	1	0	2	1	0	0	0	0	6	
	50 à 59 ans	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	3
	60 à 69 ans	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	70 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	3	5	2	3	4	3	3	1	0	1	25	
Hommes	12 à 17 ans	1	0	0	0	0	1	0	0	1	2	5	
	18 à 24 ans	1	3	5	2	1	3	3	2	3	2	25	
	25 à 29 ans	3	3	3	1	1	1	3	3	1	0	19	
	30 à 39 ans	7	4	3	2	2	4	4	4	3	1	34	
	40 à 49 ans	8	5	5	0	5	2	3	4	5	4	41	
	50 à 59 ans	1	4	1	2	1	1	2	1	6	1	20	
	60 à 69 ans	2	1	1	0	2	2	1	0	2	0	11	
	70 ans et plus	1	1	1	0	1	0	0	1	1	0	6	
	Total	24	21	19	7	13	14	16	15	22	10	161	
Total	12 à 17 ans	1	0	0	0	0	1	0	0	1	2	5	
	18 à 24 ans	2	4	6	3	2	4	3	2	3	2	31	
	25 à 29 ans	3	3	3	2	1	1	5	4	1	0	23	
	30 à 39 ans	9	4	3	3	3	4	5	4	3	1	39	
	40 à 49 ans	8	7	6	0	7	3	3	4	5	4	47	
	50 à 59 ans	1	5	1	2	1	2	2	1	6	2	23	
	60 à 69 ans	2	2	1	0	2	2	1	0	2	0	12	
	70 ans et plus	1	1	1	0	1	0	0	1	1	0	6	
	Total	27	26	21	10	17	17	19	16	22	11	186	

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

**TABLEAU A-3**

**Nombre d'auteurs présumés d'homicides familiaux selon le sexe et le type d'homicides commis, Québec, 2005 à 2014**

Sexe	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 <sup>a</sup>	2014 <sup>p</sup>	Total
<b>Homicides conjugaux</b>											
Hommes	13	15	10	4	8	9	9	8	14	7	<b>97</b>
Femmes	2	4	1	1	1	1	0	0	0	0	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>107</b>
<b>Infanticides</b>											
Hommes	3	2	0	2	1	1	2	1	0	1	<b>13</b>
Femmes	1	0	1	2	4	1	3	1	0	0	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>26</b>
<b>Parricides</b>											
Hommes	6	2	6	0	2	2	2	4	4	2	<b>30</b>
Femmes	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>32</b>
<b>Autres homicides familiaux</b>											
Hommes	4	5	4	4	2	2	4	1	4	1	<b>31</b>
Femmes	0	1	0	0	2	1	0	0	0	0	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>35</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## RÉFÉRENCES

Boisvert, R. (1996). Éléments d'explication de l'uxoricide, *Criminologie*, 29(2), 73-78.

Drouin, C., Lindsay, Dubé, M., Trépanier, M. et Blanchette, D. (2012). Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal. Montréal et Québec : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. 57p.

Dubé, M. et Drouin, C. (2011). *Les contextes de séparation en situation d'homicide conjugal : étude qualitative*. Colloque international du CRI-VIFF intitulé : "Violence envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation", 30 mai 2011, Montréal.

Millaud, F., J.D., F. Proulx et J. Brault (2008). Violence homicide intrafamiliale, *Psychiatrie et violence*, vol. 8 n° 1.

